

Paysage de Solutré, un « grand livre ouvert »,

Jean-Pierre Sylla,

Coordinateur des cahiers de Solutré



© Grand Site



¹Lors d'une marche en 1866, l'historien et géologue, A. Arcelin, né à Fuissé, ramasse un silex taillé ; depuis, le site de Solutré n'a cessé de voir se multiplier à son égard les signes d'intérêt. Dès 1909, la roche est classée, avant même la loi de 1930, au titre de monument naturel pour son « caractère artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque » par le Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, aujourd'hui, le site Solutré-Pouilly-Vergisson se voit distingué comme l'un des 17 « Grands Sites de France » depuis 2013.¹ Il a vu converger, une à une, les mesures de protection et formes de reconnaissance formant une même chaîne identitaire : un événement géologique singulier, une station éponyme, haut-lieu de la préhistoire européenne, un milieu naturel remarquable, une marche historique et politique de territoire, la révélation d'un terroir viticole d'exception.

Chargé de valeur scientifique mais aussi d'imaginaire et de sens, le site de Solutré porte les traits d'une conjonction nature-culture unique parmi les Grands Sites de France. Aux visiteurs, il offre la lecture d'un paysage humanisé, façonné, faisant cohabiter sur quelques trois mille hectares des enjeux agro-viticoles, environnementaux et patrimoniaux.

1 - Un théâtre de nature singulier

Théâtre de mouvements géologiques importants, le mâconnais voit s'ériger, sous la poussée des Alpes (vers -30 millions d'années),² une série de monts d'orientation NNE/SSO appelés cuestas avec leurs figures asymétriques. Solutré (493m) est né avec ses sœurs jumelles Vergisson (485 m), Pouilly (484 m), Monsard (406m), St Claude (407 m), alignées en aplomb d'une contrevallée de la Saône. Ces monts révèlent une sédimentation d'animaux marins issue du travail des eaux de l'ère secondaire, (200/150 millions d'années) où le mâconnais d'alors se trouvait en position littorale entre Lyon et l'Auxois.

¹ Roche classée dès 1909 avec extension notamment en 1985 (3 monts et village). Périmètre restreint du Grand Site : Solutré-Pouilly-Vergisson élargi à Davayé- Fuissé-Prissé et Charnay les Mâcon. Superficie : 3146 ha dont site classé : 1459 ha (46,3%) inscrit 49 ha (1,5 %), zone Natura 2000, 159 ha, 2 classements AOC viticoles en crus...

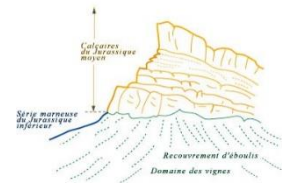
² Rat P., *Guides géologiques régionaux : Bourgogne-Morvan*, éd Masson, 1986



La pierre fossilifère se montre. La roche de Solutré, dévoile au grand jour un spectre géologique évoqué par A. Arcelin³ avec à sa base 15 m de calcaires à ammonites qui s'avèrent d'excellentes terres à vignes, puis un banc de calcaire à entroques qui fournit les meilleures pierres de taille (murures) de pays, le tout « couronné » de 40 à 50 m de calcaire à polypiers, ou coralliens très résistants à l'érosion. Avec le basculement des couches, les bonnes roches

remontent, prennent les bonnes inclinaisons selon un pendage de 20 à 30° et une orientation vers l'Est⁴.

La côte calcaire où l'ensoleillement y est équivalent à celui de Bordeaux soit 2 000 heures par an offre juste ce qu'il faut de relief, (4 à 500 m) et surtout d'exposition S/SE permettant à ce rebord étagé d'emmagasiner la chaleur. A ces latitudes, entre le 46^{ème} et le 48^{ème} parallèle, le mâconnais est le siège de conflits de masses d'air où s'entremêlent des influences contraires : précipitations océaniques, poussées d'air chaud depuis le couloir rhodanien, influences continentales.



Faisant office de porte de la Bourgogne, le site rend compte à 360° depuis le sommet de la roche de l'hybridation de ces paysages dont le célèbre agronome A Young à la fin du XVIII^{ème} siècle esquisse une carte des confins entre des pays enclos et des pays de champs ouverts ; il trace une ligne qui coupe la France en deux depuis l'estuaire de la Seine à la Loire, pour atteindre la Saône au nord du mâconnais.⁵



De cet endroit, le botaniste rappelle la cohabitation sur ses versants de plantes montagnardes, atlantiques et méditerranéennes confirmant cette situation de carrefour unique de systèmes géologiques, naturels et climatiques traduisant une interpénétration de grands ensembles paysagers (plaines céréalières d'openfields, prairies de bocages, coteaux vigneux...)

A mi-chemin du Nord et du Midi, le mâconnais, ce « pays lumineux de la Bourgogne » ainsi qualifié par G. Roupnel en dessine la mosaïque. Dans cette terre de passage et zone de contraste, le paysage, ouvragé par le temps, y est la marque de « l'interférence d'une civilisation et d'un milieu physique⁶ ».

Faisant face à la vallée de la Saône depuis le haut de la Roche, le visiteur surplombe les grandes plaines céréalières aux constructions en damier, il tourne le dos à la France des prairies de bocages marquée par les confins du pays charolais qui vient mourir à ses pieds.

Photos© JPS



³ Arcelin A., *Carte géologique Mâcon nord et sud*, AMM, 1881

⁴ Sigales, *op.cit.*

⁵ Young A, *Voyages en France, 1787/88/89*

⁶ Fenelon P., *A propos d'A. Meynier, paysages agraires*, 1959

Au sud, le mâconnais est qualifié de bocage sec (G.Duby) ou de faux bocage né du mariage selon R. Pitte⁷ d'un « climat plus chaud et de l'amour des arbres hérités de Rome » avec ses haies de buis et murs de pierres sèches augurant une civilisation familiale méditerranéenne. Il caractérise un pays marqué par des défrichements individuels, une diversité des cultures et un morcellement des parcelles.

Le paysage aménage des systèmes intermédiaires⁸ opérant des formes d'habitat différencié, entre l'habitat des villages serrés des hauteurs et celui des villages dispersés d'en bas et ce au gré des périodes défensives et d'expansion.

Les villages linéaires, à une altitude de 300 à 375 m, prennent la forme de bandes étirées dont l'orientation suit les courbes de niveau et les voies de communication ou se fixent en « paquets » autour d'un point d'eau. Les meilleurs terrains sont destinés à vivre et travailler à mi pente, sur les versants sud, séparés des falaises par « une couronne de vignobles » marquant une continuité du bâti⁹.

Vidal de la Blache, géographe de renom, fondateur des Annales de géographie en 1891 et auteur en 1903 du Tableau de la géographie de la France évoque « [les] escarpements calcaires, les tons clairs, les pierrailles croulantes, qu'enveloppe une végétation finement ciselée, ... évoquant chez Lamartine les images de la Grèce, ces lignes de coteaux étalés vers l'Est ont quelques chose, dit-il, de lumineux que l'on ne reverra plus¹⁰ ! »

Aussi écartelés que le climat, les sols font se côtoyer forêts de feuillus et chênaies sur sols siliceux, broussailles à genêts sur les parties gréseuses, buis et landes à genévriers sur calcaires à polypiers, vignes sur les parties marno-calcaires, ou encore les prairies dans les combes marneuses¹¹.

2 - La marque du temps long

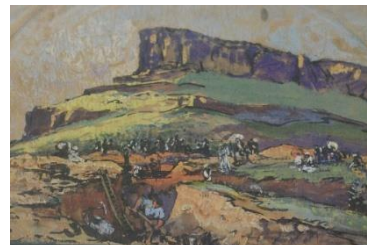
Tel un totem, l'éperon rocheux, dès le milieu de l'âge paléolithique (-55 000 ans av. J.-C) se voit conférer la destinée d'une voie de passage et de transhumance qualifiée « d'itinéraire immuable » qui atteste de la précocité de l'activité humaine. J Combiér évoque là un « carrefour d'influences technologiques et culturelles à mi-chemin entre la France du Nord et du Sud »¹² et plus précisément entre Loire et Saône.



Homo sapiens env. 40 000 musée Confluences



musée de Solutré



H. Hugrel, musée des Ursullines, Mâcon

⁷ Pitte JR., *Histoire du paysage français*, Tallandier, 1986

⁸ Champier L., *Recherches sur les origines du terroir et de l'habitat en mâconnais-chalonnais*, éd. Rhodaniennes, 1947

⁹ Robin M., *op.cit.*

¹⁰ Vidal de la Blache P., *Tableau de la géographie de la France*, éd. Table ronde, 1994

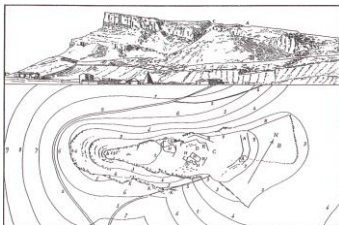
¹¹ Sigales, *op.cit.*

¹² Combiér J., *Comité Départemental de Recherche Archéologique* 71, 30 Ans d'archéologie, 1996

L'homme de Néandertal y pose ses premiers pas (- 55 000 ans), Vergisson fera partie des premiers habitats. Dans ce haut-lieu de la préhistoire européenne (-35 000 à -10 000 ans), depuis l'homme chasseur, toutes les cultures s'y donnent rendez-vous. Le génie de la taille de silex à deux faces en forme de feuille de laurier y marque un progrès technique et humain majeur.

L'archéo-paysage livre, à l'ère solutréenne, et selon les palynologues, des paysages dénudés, très ouverts, de type steppe, couverts d'herbes rases. Avec le réchauffement climatique (-15 000 ans), ce paysage s'inverse et se couvre de bois (à 98%), essentiellement des pins sylvestres et conifères, puis (-10 000, -8 000 ans) de feuillus.¹³ L'homme cultivateur-éleveur ouvre les premières clairières. (-6 000, -5 000 ans). Sous les assauts des brulis, la forêt recule, cédant place à la céréaliculture et à l'élevage. Au pied de la Roche, l'axe Saône-Rhône voit naître une civilisation de l'eau et des rives qualifiée de « vecteur de néolithisation¹⁴ » avec ses maisons de pieux de bois couvertes de roseaux ou de chaume.

Château de Solutré



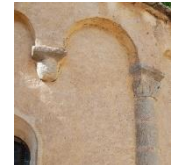
Prieuré Grange du Bois



Les collines calcaires du mâconnais semblent avoir reçu alors les premiers coups de charrue à l'âge du bronze (-3 000, -2 300 av. J.C). (Bussièrès les roches, Brégniat). L'érection de nombreux monolithes dits « pierres levées » signalent déjà les limites des villages. A la cosmologie celte succède le cadastre romain, *Solustriacus*, édifié sur une ancienne villa emprunte le nom du propriétaire suivi du suffixe en -acus et -iacus, patronyme ayant donné naissance à des dérivés en -é ou -y.¹⁵

Le temps du Moyen-Âge augure une période d'expansion de trois siècles (950-1250), il est selon l'expression de G. Duby « *hérissé de châteaux*¹⁶ ». Édifié sur les vestiges d'un ancien castrum, celui de Solutré (923-936), aujourd'hui détruit, est le maillon fort d'un « enchatellement » de l'ensemble du mâconnais, résidence d'un des tous premiers baillages français (1312).¹⁷

Le château de Berzé tout proche, la plus ancienne baronnie féodale, n'est pas sans rappeler la prégnance de l'abbaye Cluny, 1^{er} ordre de la chrétienté, fondée en 910 qui jouit d'une position avantageuse ayant vue sur la Loire et en limite d'empire. Plus généralement, la prééminence du clergé, propriétaire de près de la moitié des terres en mâconnais façonne,¹⁸ à son image, le paysage médiéval qui selon le moine Glaber se couvre d'un blanc manteau d'églises ; car la pierre est partout présente.



L'autre symbole fort de pouvoir, juché sur la Roche, répond à la vocation d'un prieuré, au lieu-dit la Grange du bois, érigé par Cluny (932-933) sur la route de Compostelle, entre Mâcon et Charlieu.¹⁹ Ces édifications château-citadelle et prieuré traduisent des enjeux et rivalités entre les différents pouvoirs (royauté, comte, évêque, chanoines, abbaye de Cluny...) aboutissant à une extrême fragmentation du sol.

¹³ Callé S., *Histoire d'un paysage, Solutré-Pouilly-Vergisson*, rapport de stage, 2003

¹⁴ Barthélémy D., in 30 ans d'archéologie, *op.cit.*

¹⁵ Lacomme L., *Dictionnaire des lieux habités*, Annuaire de Saône et Loire, 1892

¹⁶ Duby G., *Qu'est-ce que la société féodale*, éd. Flammarion, 2002

¹⁷ Auloy G et Maerten Dr., *Actes des journées de catellologie de bourgogne*, 1994/98

¹⁸ Deléage A La vie rurale en Bourgogne XIe siècle, Protat 1941

¹⁹ Chaume M., *Féodaux mâconnais, Iers possesseurs de la roche de Solutré*, Annales de Bourgogne, IX, 1937

3 - Espace cultivé : L'exaltation du terroir

Symbole de la christianisation, le vin et le blé sont les « aliments culte », la vigne est placée sous haute protection des abbayes où le vin de messe est symbole de richesse et d'hospitalité.



L'abondance de donations « pour le salut de l'âme » au nombre considérable de 2 000 actes sur le territoire du pagus de mâcon ²⁰.

L'extension du terroir exprime de fortes poussées démographiques (XVIII^e siècle), où apparaissent de nombreux essarts ou écarts²¹. Une forte appétence du paysan pour la terre fait triompher l'exploitation familiale et la propriété individuelle à 70 % (1838) en mâconnais. Le terroir est si morcelé que les exploitants se voient contraints de combiner des statuts complémentaires afin de disposer de seuils de surfaces viables, souvent aux quatre coins du terroir. Cet émiettement, près de 10 parcelles par côte foncière, fonde un paysage vernaculaire de « petite culture ».

A la veille du Phylloxéra (1874), le vignoble mâconnais occupe 4 à 5 fois la superficie actuelle (22 500 ha contre 4780 en 1990). L'élite du Pouilly classé « vin fin » fait exception (1880) au modèle économique dominant de grande consommation « vin ordinaire, grand ordinaire ». La replantation se fait sur plants greffés, en ligne et non en foule, comme répandue par le provignage, permet au vignoble de retrouver l'usage des meilleurs sols et une composition paysagère ordonnée. Dès lors, le cheval peut pénétrer dans la vigne (après-guerre) bientôt palissée sur fil de fer.

Mais la diversification impose une économie de polyculture-élevage prenant appui sur le statut du « vigneronnage » connu en mâconnais et beaujolais : 2 ha de vigne, 50 a de terre, 1 ha de pré, 2 vaches et une maison d'habitation, perpétuant la tradition du métayage fondée sur l'association capital-travail et l'exploitation à mi-fruits²².

Photos© JPS



Au lieu-dit « *la Grange du bois* », le bocage façonné par la prairie naturelle et l'élevage extensif prend le relais de la vigne sur les terrains marneux où les légendaires « bœufs blancs, couchés parmi les herbes bavent avec lenteur sur leurs fanons épais²³. » La haie, *haga* connue en langue germanique ou celtique indique une séparation, elle assure une triple fonction de contention ou mise en défens, de protection et de corridor biologique.



L'herbe, l'animal, l'arbre, l'eau fondent la prairie naturelle devenue identitaire en Saône et Loire sur près de 3/4 de la SAU (72%).

La forêt, à l'ouest, borne et ceinture le paysage. L'homme y abandonne les sols ingrats, les pentes trop raides, les vallons encaissés, les talus et les ravines.²⁴

²⁰ Bange F., *op.cit.*

²¹ Champier L., *op.cit.*

²² Goujon P., *La cave et le grenier*, Ed. CNRS, 1989

²³ Leconte De Lisle., in *Verbes de midi*, 1852

²⁴ Roupnel G, Histoire de la campagne française, Plon 1974

Le couvert, marqué par un déséquilibre feuillus-résineux résulte d'un repeuplement exogène (1865, 1947, 1974) d'une faible valeur paysagère d'abord en pin noir, mélèze, épicéa... puis douglas, cèdre, pin de corse se multipliant par enrésinement naturel (essaimage).

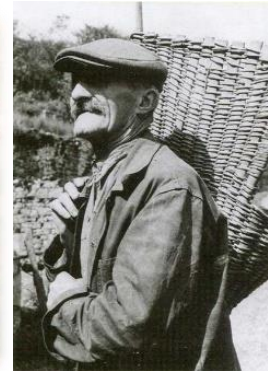
La première appellation du cru Pouilly Fuissé voit le jour en 1936, et sera suivie de celle de Saint Véran en 1971, dans le même temps, la civilisation du loisir (Touring club de France) en fait une destination « branchée », bientôt, quelques 150 à 200 000 visiteurs placeront le site en état de sur-fréquentation.



Archives 71



A Riballier, musée des Ursulines- Mâcon



Au lendemain de la Deuxième guerre mondiale, (1955) les surfaces prés / vignes rapportées à la SAU (surface agricole utile) sont sensiblement équivalentes, (respectivement 39 % / 35 %), à partir des années 1970, la composante céréalière devient marginale (7,5 %) et vouée à disparaître. Bien qu'en régression, la prairie permanente se maintient, la vigne conquiert plus de 70 % du terroir, les plus fortes progressions étant réalisées depuis les années 1970.²⁵

La mécanisation de la fin des « Trente Glorieuses » (1950-1980) libère le vigneron des « fastidieux piochages », la modernisation conduite à marche forcée a pour effet : l'agrandissement des parcelles, l'écartement des vignes porté à 1, 20, le recours aux intrants chimiques, la suppression de murets et zones tampons. De nouvelles problématiques émergent : pression foncière, mitage urbain, spécialisation du terroir, érosion des sols, traitements phytosanitaires... Le monde scientifique s'interroge.

Par un processus inévitable de spécialisation, la vigne conquiert la quasi-totalité de l'espace cultivé, elle y est désormais omniprésente tendant à s'imposer comme une forme de monoculture. Ce végétal pérenne qu'est la vigne apparaît à la fois protecteur et spéculatif.

4 - Mosaïque du paysage, la référence au lieu

Tout paysage indique l'étendue d'un pays, où tous les objets se rassemblent d'un seul coup d'œil (Fontenelle), une sorte d'élévation du territoire, dont il n'est, en réalité, que la « partie émergée de l'iceberg²⁶ ». Ainsi, sur sa façade N-O, le site bénéficie d'une vue dégagée de Mâcon à Prissé, et d'un champ visuel N79/ TGV de grande dimension procurant un « effet balcon ou vitrine » pour l'automobiliste ou le voyageur en chemin de fer au-delà du col du Bois clair. Unies par la petite Grosne, les vallées de la Saône et de la Grosne, délimitent d'est en ouest une série de monts parallèles, arrêtés au sud par le beaujolais et dont le Grand Site exprime caractère méridional ; leur succession, reliée par des cols, définit des unités visuelles qui en sont des repères.

²⁵ Source DDT de Saône et Loire

²⁶ Pitte J-R., *op.cit.*

Photo© JPS



Aux portes de l'agglomération mâconnaise et dans la zone d'influence de Lyon, et aux limites du Grand Site affleurent de grands axes de communication de dimension européenne qui catalysent toutes les formes d'attractivité au détriment de l'arrière-pays. Dès lors, il s'agit de prévenir les maux d'une urbanisation ou, à l'inverse, d'une déprise agricole excessive.

Véritable construction historique, le paysage répond ici à l'ordonnancement issu des mutations agraires du XIX^e siècle. Le portrait type de ces vallées décrit des vignes et villages à mi-coteaux surmontés de landes (teppes) ou de crêtes boisées, et dominant les prairies et/ou les cultures céréalières en fond de vallée.



Photos© JPS

Dans toute sa théâtralité, la roche offre, à la vue du visiteur, le sentiment d'un ordre constant, d'un caractère immuable, qui rassure et apaise, en contraste avec la peur du changement éprouvée au dehors. Le lieu ferait s'opérer la magie de l'intime, où le temps « suspend son vol ». En effet, le paysage présente les stigmates d'une société rurale « où le temps s'est arrêté » comme si le spectateur contemplant un paysage qui ne lui est pas contemporain !



L'extrême fragmentation du terroir rend compte du particularisme des lieux, juxtaposés et identifiés grâce à une toponymie très riche. Le génie humain aura fait constamment référence à la végétation, la nature du sol et des cultures ou encore la forme, la nature des parcelles, la valeur de la terre ou le statut du tenancier. Les formes en écheveaux évoquent « les longues rayes », dites « recornues » si elles sont triangulaires, la « chassagne » inspire la montagne de chêne, les « herbues ou saussaies » le bas de terroir, le sol se dit « cras » s'il est crayeux, « verpillères » est le coin à vipères.²⁷

. Le produit des usages

Pour les observateurs de la civilisation rurale, le paysage, est d'abord le résultat d'une « production sociale » (A. Antoine) liée à la conjonction de facteurs naturels et humains, au sens de la définition du terroir donnée par l'Unesco. La trame du parcellaire traduit la pression physique qu'exerce l'homme (praxis) pour habiter, cultiver, circuler...avec ses dessertes (chemins), ses limites (bornes, croix, murgers), ou repères (arbres isolés). Devenu anthropisé ou humanisé, le paysage n'est plus naturel mais éminemment culturel.

²⁷ Deléage, *Op. cit*



Photos ©JPS

. Une création de valeur

La relation historique homme-milieu, avec ses adaptations successives permet de conclure à une « création de valeur » économique aussi bien qu'esthétique, biologique ou patrimoniale. L'écosystème valorise, ici, des ressources endogènes inhérentes au milieu qu'il s'agisse de production viticole (AOC) ou de potentiel touristique ; cette haute valeur ajoutée agronomique, passagère et foncière étant par nature non délocalisable.

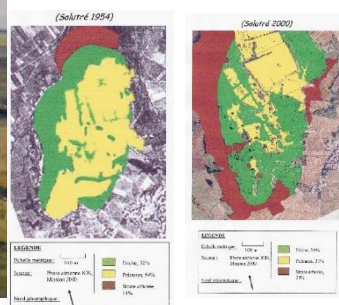
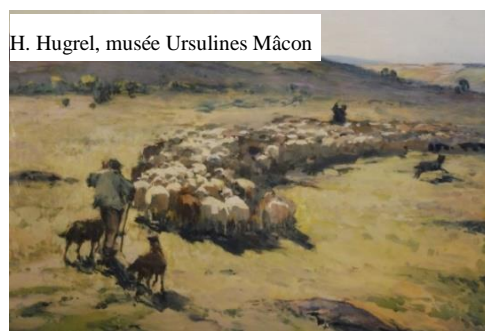
photo ©Grand Site



L'approche se veut sensorielle et picturale, le paysage se joue des contrastes : à la fois sauvage et anthropisé, jouant des rapports entre le minéral et le végétal, le naturel des roches, le jardiné des vignes, le caractère ouvert des pelouses, celui fermé des forêts, le profil abrupt de la roche, l'effet de surplomb, l'oblique des pentes, les courbes des collines ; le tout épousant les reliefs articulant concave et convexe, courbes et contrecourbes. S'agirait-il d'un fragment de nature égaré dans un paysage jardiné. L'ensemble dessine une marqueterie de vignes surplombée de pelouses rases, affectionnant les effets couleurs chaudes et matériaux traditionnels. Pierre, arbre isolé, bosquet, chemin...contribuent à assurer des transitions, des formes

de ponctuation faisant tenir la composition. Stendhal ne disait-il pas « *vu de la Saône, ce pays est d'une beauté douce et tendre, depuis Paris, c'est le premier pays qui mérite d'être regardé* »

Les pelouses calcaires (teppes) en partie sommitale y constituent un milieu naturel remarquable. Témoin des associations végétales, la phytosociologie rend compte d'un dénombrement de 130 à 190 espèces, (inule des



montagnes, coronille, micrope droit..), terrain de prédilection des orchidacées et refuge de nombreux butineurs, insectes et papillons, sur quelques 128 ha à 90% communales.²⁸ La faune n'en est pas moins remarquable (alouette,

perdreix, traquet, fauvette, bruant, chouette, engoulevent..)

N'ayant plus de fonction socio-économique et de valeur d'usage, ces pelouses calcicoles, landes ou teppes, véritable pont écologique entre la vallée du Rhône et la Bourgogne sont menacées d'une fermeture progressive du paysage, et une lente réduction de la biodiversité²⁹. Aussi, la réintroduction de la pâture s'est imposée aux acteurs publics à partir de 2001.

²⁸ Lagarde C., *Plan de gestion des pelouses calcaires*, CSNB, 1993

²⁹ *Ibid.*

L'habitat en hauteur traditionnel mâconnais, de connotation méridionale, fait face au paysage, à l'abri des vents dominants. Au-dessus du cellier, la galerie simple (dissociée du toit) ou double, présente de hautes colonnes de pierre ou de bois et un *murot* qui sert de parapet au-dessus du cellier avec une pierre d'évier qui fait gargouille « *agué* », « *golat du lavou* ». L'aspect des toits y apparaît comme un attribut climatique entre des toits pentus à tuiles à crochets et les toits plats de tuiles creuses (25° en mâconnais, contre 45° voire 60° en Alsace).³⁰ Au sud de Brancion dit G Jeanton, la galerie y est généralisée.

Photo© JPS



Gratifié d'un patrimoine d'inspiration religieux et rural, le paysage confère une dimension historique et ethnologique avérée. Le petit patrimoine dit vernaculaire (cabanes ou cadoles puits, lavoirs, fours banaux, croix, ...) a subi cependant l'indifférence des

temps modernes et les assauts de la mécanisation. Les vertus hydrauliques (drainage, lutte contre les érosions, écran biologique) autant que paysagères de ces ouvrages de pierre sèche, d'arbres fruitiers ou de haies semblent retrouver grâce aux yeux des habitants.

Car, le travail de la mémoire au fil du temps, semble « sélectionner certains éléments tirés du passé », visuels comme immatériels, « qu'il range dans la catégorie des objets patrimoniaux »³¹.

- **Le destin d'une icône, des mythes et des symboles**

A la perception du paysage s'ajoute le registre de la représentation mentale faite d'imaginaire et de sens, c'est le regard qui transforme le site en paysage³² car, dit JJ Rousseau, (1712-1778) il n'y a pas de regard neutre, contempler un objet, c'est projeter sur lui ses désirs.³³ Dans ce grenier de la mémoire, quelques légendes y ont la vie dure : un serpent ailé personnifié en génie du mal, appelé « bête faramine », le mythe de la « chasse à l'abîme », scène des chevaux projetés du sommet de la



roche entretenue par A. Arcelin lui-même. La légende croit et embellit comme l'ombre du château « invisible » qui hante le sommet de la roche, haut lieu de la guerre contre les Armagnacs.

Icône populaire, archétype de territoire, Solutré incarne parfaitement cette dualité de la matérialité et l'invisible, la chair et l'esprit.

Le caractère fusionnel de la rencontre avec le lieu est l'objet d'évocation et de méditation sur la place du réel et les destinées humaines... Ainsi, plus près de nous, l'image symbolique est associée à Lamartine qui depuis sa solitude de Monceau embrasse du regard les « *deux navires pétrifiés surmontant une mer de vignes.* » Ce lieu singulier, qui forme avec ses lignes de crêtes un écrin pour contenir le paysage en accroit la théâtralité.

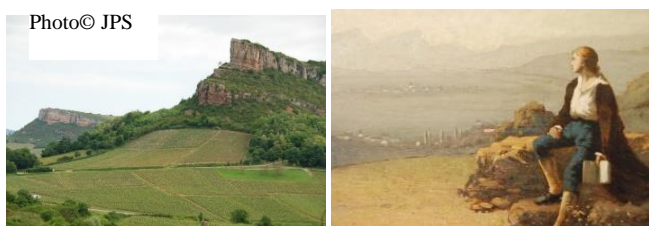
³⁰ Etudes DRAE

³¹ Candau J., *Anthropologie de la mémoire*, éd A. Colin, 2005

³² Collot M, *La pensée paysage*, Actes sud, 2011

³³ Nicolle J-M, *La nature*, Béal, 2015

Un autre symbole, constitutif de l'image de Solutré, est le rendez-vous ritualisé de F. Mitterrand, Président de la république, « de là, dit-il, j'aperçois mieux ce qui va, ce qui vient et surtout ce qui ne bouge pas. » Dans cet écheveau où s'entremêlent lieux de mémoires, objets scientifiques, témoignages ethnologiques, souvenirs, ...le lieu résonne à la convenance de chacun.



Les paysages à morphologie de pays semblent déboucher sur l'idée de « bien commun » justifiant des politiques publiques de préservation et de valorisation (loi Paysage en 1993 et convention européenne en 2006).

Ces Grands Sites sont investis d'une responsabilité nouvelle, celle de recréer l'altérité homme - nature, ce que E. Dardel appelle « l'intimité matérielle de l'homme avec l'écorce terrestre. » Cependant, cet univers restreint ne ressemble en rien à un sanctuaire ou un jardin d'Eden. Ces sites, dits d'exception, vers lesquels nos regards sont tournés représentent 1,4 % du sol français ; en leur sein, la vie continue avec son lot de contradictions internes, mais, là plus qu'ailleurs, le règne du vivant doit l'emporter : biodiversité des écosystèmes, formes inclusives et durables de développement...



Photo© JPS

Kenneth Wite, responsable de la chaire poétique à la Sorbonne, parrain du réseau des Grands Sites, milite pour en faire des lieux de ressourcement. Ces haut-lieux, citadelles touristiques, n'ont-ils pas pour mission d'en devenir des laboratoires de la connaissance et de la pédagogie, n'ont-ils pas pour ambition de créer des chemins vertueux, de bonnes pratiques, à usage du monde qui les entoure, en somme conjuguer exceptionnalité et exemplarité ?

Le désormais Grand Site de Solutré éveille les sens et nourrit la pensée, il est l'un des lieux « emblématique » où doit se dire l'histoire et se construire le vivant. Résolument, il part à la conquête du visiteur pour lui faire partager un peu de sa grandeur et de son humanité... Dans l'intimité l'espace et l'épaisseur du temps, il est ce théâtre privilégié de l'occupation humaine qui atteint des valeurs « universelles » et dont il est un « grand livre ouvert ».